

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
DE L'OUTAOUAIS**

**ÉTATS FINANCIERS ET
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

31 MARS 2014

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
DE L'OUTAOUAIS**

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
31 mars 2014

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE L'OUTAOUAIS

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

31 mars 2014

Rapport de l'auditeur indépendant	1
Bilan	2
Évolution de l'actif net	3
Résultats	4
Flux de trésorerie	5
Notes aux états financiers	6 - 8

Jacques Trudel

Comptable professionnel agréé\Chartered Professional Accountant

24, rue Principale, bureau 200
Gatineau (Québec) J9H 3L1
(819) 684-1177
jacquestrudel@bellnet.ca

1424 Cheverny Crescent
Orleans (Ontario) K4A 3C8
(613) 830-0076

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'organisme,

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Outaouais, qui comprennent le bilan au 31 mars 2014, les états de l'évolution de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons et/ou d'autofinancement dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et je n'ai pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons et/ou d'autofinancement reçus, du résultat net, de l'actif à court terme et de l'actif net.

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Outaouais au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Jacques Trudel, CPA auditeur, CA

Gatineau, le 2 juin 2014

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
DE L'OUTAOUAIS**

Page 2

BILAN 31 mars	Fonds d'administration général	Fonds des immobilisations	Fonds contributions pénales	2014	2013
ACTIF					
À court terme					
Encaisse	168 879 \$	- \$	- \$	168 879 \$	167 960 \$
Dépôt à terme ouvert 2.82% échéant en août 2015	90 678	-	-	90 678	88 191
Débiteurs (note 3)	19 457	-	-	19 457	11 006
À recevoir du fonds d'administration	-	-	39 215	39 215	19 320
Frais payés d'avance (note 4)	9 759	-	-	9 759	8 814
	288 773	-	39 215	327 988	295 291
IMMOBILISATIONS (note 5)	-	24 261	-	24 261	30 091
	288 773 \$	24 261 \$	39 215 \$	352 249 \$	325 382 \$
PASSIF					
À court terme					
Créditeurs et frais courus (note 6)	98 945 \$	- \$	- \$	98 945	104 692 \$
Dû au fonds contributions pénales	39 215	-	-	39 215	19 320
Subvention reportée	-	-	-	-	13 477
	138 160	-	-	138 160	137 489
ACTIF NET					
Actif net en immobilisations	-	24 261	-	24 261	30 091
Actif net affecté - Fonds contributions pénales	-	-	39 215	39 215	19 320
Actif net non affecté	150 613	-	-	150 613	138 482
	150 613	24 261	39 215	214 089	187 893
	288 773 \$	24 261 \$	39 215 \$	352 249 \$	325 382 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

31 mars	Actif net en immobilisations	Actif net affecté fonds contributions pénales	Actif net non affecté	2014	2013
SOLDE AU DÉBUT	30 091 \$	19 320 \$	138 482 \$	187 893 \$	34 434 \$
INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATION	1 660	-	(1 660)	-	-
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(7 490)	19 895	13 791	26 196	153 459
SOLDE À LA FIN	24 261 \$	39 215 \$	150 613 \$	214 089 \$	187 893 \$

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars

	Fonds d'administration générale	Fonds contributions pénales	Fonds des immobilisations	2014	2013
PRODUITS					
Subvention - Ministère de la Justice du Québec					
- Mission	886 940	\$ -	\$ -	\$ 886 940	\$ 963 850
- Référence policière (note 7)	110 200	-	-	110 200	110 200
- Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels (note 7)	5 000	-	-	5 000	5 000
- Infovac (note 7)	13 477	-	-	13 477	7 523
- DRHC	4 078	-	-	4 078	3 576
Contributions pénales	27 042	19 895	-	46 937	41 067
Dons	525	-	-	525	437
Intervenante sociale en liaison	14 735	-	-	14 735	14 503
Autres - intérêts	2 875	-	-	2 875	2 031
	1 064 872	19 895	-	1 084 767	1 148 187

CHARGES

Activités des bénévoles	1 387	-	-	1 387	1 440
Amortissement	-	-	7 490	7 490	7 490
Associations et cotisations	2 218	-	-	2 218	33
Assurances	3 775	-	-	3 775	3 599
Avantages sociaux	119 942	-	-	119 942	113 971
Divers	1 751	-	-	1 751	1 771
Documentation et abonnements	1 173	-	-	1 173	437
Entretien et réparation	201	-	-	201	219
Entretien et réparation du matériel informatique	4 580	-	-	4 580	3 426
Frais bancaire	1 833	-	-	1 833	1 012
Frais d'impression	911	-	-	911	1 072
Frais de déplacement	13 494	-	-	13 494	12 038
Frais de formation	4 347	-	-	4 347	4 974
Frais de location	3 294	-	-	3 294	3 417
Frais de représentation	27	-	-	27	252
Frais du conseil d'administration	1 264	-	-	1 264	1 721
Honoraires professionnels	5 713	-	-	5 713	7 692
Loyer et frais afférents	55 904	-	-	55 904	51 502
Papeterie et fourniture de bureau	6 124	-	-	6 124	6 643
Projet spécial	6 557	-	-	6 557	7 459
Publicité et promotion	750	-	-	750	2 307
Salaires	795 977	-	-	795 977	746 216
Taxes et permis	4 446	-	-	4 446	4 840
Télécommunications	15 413	-	-	15 413	11 197
	1 051 081	-	7 490	1 058 571	994 728

**EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS
SUR LES CHARGES**

	13 791	\$ 19 895	\$ (7 490)	\$ 26 196	\$ 153 459
--	--------	-----------	------------	-----------	------------

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars

2014

2013

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	26 196	\$	153 459	\$
Élément sans indice sur les liquidités - amortissement	7 490		7 490	

	33 686		160 949	
--	--------	--	---------	--

Variations des postes hors caisse:

Débiteurs	(8 451)		6 597	
Frais payés d'avance	(945)		1 231	
Créditeurs et frais courus	(5 747)		(32 009)	
Subventions reportées	(13 477)		(7 523)	

**RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS NETTES - ACTIVITÉS
DE FONCTIONNEMENT**

	5 066		129 245	
--	-------	--	---------	--

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Dépôt à terme	(2 487)		35 702	
---------------	-----------	--	--------	--

**RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS NETTE - ACTIVITÉS
DE FINANCEMENT**

	(2 487)		35 702	
--	-----------	--	--------	--

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations	1 660		2 686	
-------------------------------	-------	--	-------	--

**RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS NETTE - ACTIVITÉS
D'INVESTISSEMENT**

	(1 660)		(2 686)	
--	-----------	--	-----------	--

**AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE ET
DES PLACEMENTS**

	919		162 261	
--	-----	--	---------	--

ENCAISSE (DÉCOUVERT DE BANQUE) AU DÉBUT

	167 960		5 699	
--	---------	--	-------	--

ENCAISSE À LA FIN

	168 879	\$	167 960	\$
--	---------	----	---------	----

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2014

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Outaouais est constitué comme organisme sans but lucratif selon la partie III de la Loi sur les compagnies et est un organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il offre des services dont les buts principaux sont l'accueil, le réconfort et le soutien moral aux victimes d'actes criminels.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme prépare ses états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de l'ICCA.

Comptabilisation des produits. L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les produits. Les subventions affectées à des projets sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Services reçus à titre bénévole. L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérables. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Immobilisations. Les revenus de l'organisme ont excédé 500 000 \$ au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2008. Les immobilisations ont donc été capitalisées et présentées au bilan. Les immobilisations acquises avant le 1^{er} avril 2007 ont été inscrites au coût et amorties du même montant.

Les acquisitions de l'exercice ont été amorties selon la méthode linéaire aux taux suivant:

Équipement électronique	4 ans
Mobilier et équipements	10 ans
Améliorations locatives	10 ans

Évaluation des instruments financiers. L'organisme évalue ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement. Les actifs financiers se composent de l'encaisse, du dépôt à terme et des débiteurs. Les passifs financiers se composent des fournisseurs et charges à payer et des apports reportés.

Trésorerie et équivalent de trésorerie. La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie les soldes bancaires et les placements non grevés d'une affectation dont la date d'échéance est de moins de 3 mois.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2014

3. DÉBITEURS	2014	2013
Taxes à la consommation	17 102 \$	8 510 \$
Intérêts	1 485	1 458
Autres	870	1 038
	19 457 \$	11 006 \$

4. FRAIS PAYÉS D'AVANCE	2014	2013
Assurances	815 \$	783 \$
Fournisseurs	8 944	8 031
	9 759 \$	8 814 \$

5. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2014	2013
Équipement électronique	39 868 \$	35 707 \$	4 161 \$	5 003 \$
Mobilier et équipements	61 542	50 722	10 820	13 488
Améliorations locatives	23 201	13 921	9 280	11 600
	124 611 \$	100 350 \$	24 261 \$	30 091 \$

6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS	2014	2013
Fournisseurs	3 555 \$	17 005 \$
Salaires et avantages sociaux	91 207	83 688
Honoraires professionnels	4 183	3 984
Sommes dues à l'État	-	15
	98 945 \$	104 692 \$

7. MINISTÈRE DE LA JUSTICE - PROJETS SPÉCIAUX

Les charges attribuées aux projets ont été dépensées de la façon suivante:

	Référence policière	JNSVAC	INFOVAC
Salaires	102 940 \$	1 824 \$	13 477 \$
Avantages sociaux	10 817	201	-
Télécommunication	243	-	-
Autres	-	2 975	-
	114 000 \$	5 000 \$	13 477 \$

8. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Outaouais tire une portion importante de ses revenus de contributions gouvernementales.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2014

9. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme est lié par un contrat de location-exploitation de locaux, échéant le 30 septembre 2014 totalisant des versements de: 31 mars 2015: 19 863 \$.

Le Centre a renouvelé ce bail du 1^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2020 pour des versements de: 31 mars 2015: 22 418 \$, 31 mars 2016: 44 837 \$, 31 mars 2017: 45 851 \$, 31 mars 2018: 46 862 \$, 31 mars 2019: 47 605 \$, 31 mars 2020: 48 348 \$ et 31 mars 2021: 24 174 \$.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques au 31 mars 2014.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs et ses obligations contractuelles.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et mène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créditeurs et de ses obligations contractuelles.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux fixes assujettissent l'association à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

11. CHIFFRES COMPARATIFS

La présentation de 2013 a été modifiée afin de refléter celle adoptée en 2014.